



Conditions de participation au jeu-concours «Remboursement de tes dépenses à l'étranger»

Les présentes conditions de participation régissent la campagne marketing «**Remboursement de tes dépenses à l'étranger**» (ci-après le «Jeu-concours»). En participant, les participant-e-s acceptent intégralement les présentes conditions.

1. Organisateur

L'organisateur du Jeu-concours est neon Switzerland AG, Buckhauserstrasse 24, 8048 Zurich, Suisse (ci-après «neon»).

2. Conditions de participation

Sont autorisées à participer les personnes physiques:

- disposant d'un **compte neon actif («client-e»)**,
- âgées de **18 ans révolus**,
- domiciliées **en Suisse**.

Sont exclues de la participation:

- les collaborateur-trice-s de neon Switzerland AG,
- les collaborateur-trice-s des entreprises partenaires impliquées dans le Jeu-concours.

3. Période de participation

- Le Jeu-concours se déroule du **22.06.2026 au 31.08.2026 inclus**.
- Le tirage au sort aura lieu le **07.09.2026**.

4. Modalités de participation

Participe au Jeu-concours toute personne qui:

1. a **reçu et ouvert** l'une des newsletters neon contenant des informations sur le Jeu-concours «Remboursement de tes dépenses à l'étranger» et
2. a ensuite **effectué au moins une transaction par carte à l'étranger dans une devise étrangère (CHF et EUR exclus) avec la carte neon**.

Important : les virements à des particuliers ou les auto-virements ne sont pas considérés comme des transactions par carte valables. Une transaction valable pour ce Jeu-concours doit impérativement être effectuée avec la nouvelle carte neon (physiquement ou via des services de paiement mobile).

Chaque client-e ne peut participer qu'une seule fois au Jeu-concours. Toute personne ne souhaitant pas participer peut se désinscrire à tout moment du Jeu-concours en envoyant un e-mail à **support@neon-free.ch (service clientèle)**.



5. Gains

Parmi l'ensemble des participant-e-s valablement inscrit-e-s, neon tire au sort **1 gain d'une valeur jusqu'à CHF 3'000** : ce lot correspond au remboursement de toutes les dépenses effectuées avec la carte neon entre le 22/06/26 et le 31/08/26 en devises étrangères (à l'exception du CHF et de l'EUR).

Les gains ne sont **ni versés en espèces ni transmissibles**.

Les éventuels frais ou impôts liés au gain sont à la charge exclusive du ou de la gagnant-e.

6. Détermination et notification du ou de la gagnant-e

- Le ou la gagnant-e est **tiré-e au sort** parmi l'ensemble des participant-e-s éligibles.
- Le ou la gagnant-e est informé-e **par e-mail au plus tard le 09.09.2026**.
- neon verse le gain par **virement bancaire directement sur le compte principal neon du ou de la gagnant-e**.

7. Renonciation

Le ou la gagnant-e peut renoncer à son gain à tout moment en envoyant un e-mail à **support@neon-free.ch (service clientèle)**. En cas de renonciation, tout droit au gain s'éteint.

8. Exclusion du Jeu-concours

neon, en tant qu'organisateur du Jeu-concours, se réserve le droit d'exclure des participant-e-s, d'interrompre ou de modifier le Jeu-concours, ou de réclamer la restitution d'un gain, notamment en cas de :

- soupçon de fraude, de manipulation ou d'abus,
- recours à des interventions techniques ou à des outils automatisés (p. ex. robots, scripts),
- violation des présentes conditions de participation,
- ou tout autre motif important justifiant une exclusion immédiate.

Dans de tels cas, **aucun droit au versement du gain ni à une quelconque indemnisation ne peut être revendiqué**.

9. Responsabilité

Dans la mesure permise par la loi, neon décline toute responsabilité en lien avec :

- la participation au Jeu-concours,
- la disponibilité technique,
- l'utilisation ou l'encaissement du gain.

Sont exclues de cette limitation les atteintes résultant d'une négligence grave ou d'un acte intentionnel.



10. Protection des données

Responsable du traitement : neon Switzerland AG, Buckhauserstrasse 24, 8048 Zurich, Suisse

Aux fins de l'exécution du Jeu-concours, neon traite les données personnelles suivantes :

- identifiant utilisateur,
- prénom,
- adresse e-mail,
- âge et données de transaction pour la vérification des conditions de participation.

Les données **ne sont pas utilisées à des fins de marketing supplémentaires**.

La [«Politique de confidentialité» de neon](#) s'applique également.

Les participant·e·s ont le droit :

1. d'obtenir des informations sur les données personnelles enregistrées,
2. de demander une copie de ces données,
3. d'exiger leur rectification ou leur suppression,
4. de demander la limitation du traitement,
5. de révoquer à tout moment un consentement donné.

Toute demande doit être adressée à support@neon-free.ch.

11. Dispositions finales

- Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du Jeu-concours.
- Tout recours juridique est exclu.
- Si une disposition des présentes conditions de participation devait être invalide, les autres dispositions demeurent pleinement valables.
- Le **droit suisse** est exclusivement applicable.